

QUAND LES SENIORS VEULENT TRAVAILLER

« Pas question de s'arrêter ». Jean-Pierre Jouvain, 60 ans, était cadre* dans un groupe industriel. Licencié à 50 ans à la suite d'une fusion, il a cherché à réintégrer une entreprise. Mais les années 90 n'aiment guère les quinquagénaires. La crise fait rage, les salariés les plus âgés sont d'autant plus mal vus que, du fait de leur ancienneté, ils coûtent cher. Après diverses missions, faute de retrouver un contrat stable, l'ancien cadre expatrié se reconvertit dans l'équitation... À 50 ans, il passe tous ses examens équestres et devient guide de randonnée*. Aujourd'hui, il est le seul en France à proposer le tour complet de la baie du Mont Saint-Michel, soit plus de 70 kilomètres à cheval en deux jours. Sportif. Qui a dit que les sexagénaires étaient fatigués ? Nombreux sont ceux qui, comme lui, continuent à travailler, ou même se reconvertissent passé le cap de la cinquantaine. « Je voulais améliorer ma situation et ne pas m'arrêter du jour au lendemain », explique Claude, 65 ans. Cet ingénieur à la retraite travaille aujourd'hui entre deux et quatre mois comme consultant. « C'est du travail à la carte, mais je pense que c'est l'avenir: je transmets un savoir-faire pointu* tout en profitant de la vie ».

Pour ces « inoxydables », arrêter de travailler à 60 ans est un non-sens. Mais il est difficile de changer les mentalités. La France est de tous les pays d'Europe celui où les carrières* sont les plus courtes, du fait notamment de la systématisation des préretraites à 55 ans. L'âge moyen de départ à la retraite est de 57 ans. Mieux, la durée de la vie active a diminué de neuf ans en trente ans alors que l'espérance de vie a augmenté ! Les syndicats s'accrochent à la retraite à 60 ans et les entreprises continuent de considérer les seniors comme des fardeaux. Dans l'inconscient collectif, les plus âgés sont aussi les moins productifs et les moins malléables.

Les seniors ne vaudraient donc rien ? De l'autre côté de l'Atlantique, on vient pourtant de créer une société spécialisée qui n'emploie que des retraités. Certaines entreprises françaises commencent aussi à évoluer. Ainsi, Renault vient d'annoncer un plan d'action pour favoriser le maintien au travail des plus âgés, notamment en leur donnant un droit à la formation continue. Ils en bénéficient en effet deux fois moins que les jeunes. Reste toutefois la question qui fait peur : si les seniors restent au travail, ne faut-il pas craindre un conflit des générations ? « Les seniors ne sont plus carriéristes* », assure Olivier Spire, PDG du groupe QuinCadres, spécialisé dans l'emploi des plus de 50 ans. « Ce qu'ils veulent, c'est la reconnaissance de leurs compétences ». Bref, qu'on les aime.

D'après *Le Point*, 3 octobre 2003

* cadre : employé appartenant à la catégorie supérieure des employés d'une entreprise ou d'une administration

* randonnée : promenade longue et ininterrompue, excursion

* pointu : d'une grande technicité, à la pointe de l'état actuel des connaissances dans un domaine précis

* carrière : la vie professionnelle envisagée dans sa durée et dans son évolution. Le mot s'emploie tout particulièrement pour les professions dans lesquelles il y a des possibilités de promotion ; par exemple, « la carrière d'un diplomate »

* carriériste : personne qui recherche avant tout la réussite sociale dans sa carrière sans avoir de scrupules

Série 5 - A

COMPRÉHENSION ÉCRITE [0,5 point par réponse correcte ; total : 4 points]

Lisez le texte, puis cochez la bonne réponse.

1. Est-ce que le processus de réadaptation au monde du travail a été le même pour Jean-Pierre et Claude ?
 - a) Non, Jean-Pierre a changé de profession, Claude utilise ses connaissances professionnelles antérieures.
 - b) Oui, les deux ont suivi un cours de spécialisation.
 - c) Le texte ne permet pas de le dire.
2. Quelle est, selon Claude, sa principale contribution aux entreprises où il travaille ?
 - a) Son ancienneté dans la profession.
 - b) Une compétence très spécialisée.
 - c) Sa disponibilité horaire.
3. Quels sont les défauts qu'on associe en général aux travailleurs les plus âgés ?
 - a) Qu'ils sont peu rentables et qu'ils ont des difficultés d'adaptation.
 - b) Qu'ils ne veulent pas mettre à jour leurs connaissances et qu'ils veulent travailler moins d'heures.
 - c) Qu'ils ont du mal à travailler sous les ordres de salariés plus jeunes et qu'ils sont autoritaires.
4. Pourquoi les seniors ont-ils plus de difficultés pour continuer à travailler en France que dans d'autres pays ?
 - a) Parce que les entreprises françaises licencient beaucoup plus de salariés âgés que dans d'autres pays.
 - b) Parce que les syndicats n'ont pas le moyen de donner leur opinion.
 - c) Parce qu'on prend sa retraite avant que dans d'autres pays.
5. En quoi la vie des Français a-t-elle changé dans les trois dernières décennies ?
 - a) Ils vivent plus longtemps et ils travaillent moins de temps.
 - b) La durée de vie a augmenté et ils s'arrêtent aussi de travailler à un âge plus avancé.
 - c) Il n'y a pas de grandes différences par rapport à la situation d'il y a trente ans.
6. Pourquoi qualifie-t-on d' « inoxydables » les salariés les plus âgés dans le texte ?
 - a) Parce qu'ils sont sportifs et ils ont envie de profiter de leur temps.
 - b) Parce qu'ils ne sont pas malléables.
 - c) Parce qu'ils continuent à être actifs et résistants.
7. Est-ce que dans le texte on est particulièrement pessimiste sur l'avenir professionnel des seniors ?
 - a) Non, parce qu'il y a certains changements qui se produisent.
 - b) Oui, parce que la situation ne semble pas s'améliorer.
 - c) Le texte ne permet pas de le dire.
8. D'après le texte, pourquoi est-ce que, selon Olivier Spire, le fait que les seniors restent au travail n'entraînera aucun problème avec les salariés les plus jeunes ?
 - a) Parce qu'on va créer des programmes de formation continue spécifiques pour les plus âgés.
 - b) Parce que les seniors sont compétents et expérimentés et les jeunes vont bénéficier de leurs connaissances.
 - c) Parce qu'il n'y aura pas de rivalité de la part des seniors.

EXPRESSION ÉCRITE (UNE OPTION, à choisir) [4 points]

Faites une rédaction d'un minimum de dix lignes (ou 100 mots) sur un des sujets suivants :

OPTION A

Dans le texte il est dit que les salariés les plus âgés sont très mal vus. Qu'en pensez-vous ? Est-ce que cette situation est justifiée ? Pensez-vous que, une fois arrivés à l'âge de la retraite, ils devraient abandonner leur poste de travail pour « laisser la place » au plus jeunes, ou, au contraire, pensez-vous que le fait de travailler avec quelqu'un de très expérimenté peut être très enrichissant non seulement pour l'entreprise mais aussi pour les travailleurs les plus jeunes ? Pourquoi ?

OPTION B

Pour les seniors dont on parle dans le texte, le travail est un facteur important d'intégration sociale. Qu'en pensez-vous ? Pensez-vous que le travail est vraiment un moyen de se sentir membre d'un groupe ou d'une communauté, ou bien croyez-vous que le travail est simplement un moyen de gagner sa vie ? Pourquoi ? Qu'est-ce que travailler pour vous ?

PROVA AUDITIVA

LE TEMPS DU PLAISIR

Lisez les questions ci-dessous et écoutez l'enregistrement sonore. Puis cochez la bonne réponse. [0,25 points par réponse correcte ; total : 2 points]

1. Depuis combien de temps la réduction du temps de travail est-elle effective dans l'entreprise de Babeth ?
 - Depuis un an.
 - Depuis un mois.
 - Depuis trois ans.

2. Est-ce que Babeth a des enfants ?
 - Non, elle n'en a pas.
 - Oui, elle en a un.
 - Oui, elle en a trois.

3. Est-ce que Babeth entretient de bons rapports avec sa voisine ?
 - Non, elles se sont disputées il y a très longtemps.
 - Oui, Babeth va souvent chez sa voisine prendre un café.
 - Elles ont des relations cordiales, sans plus.

4. Pourquoi Babeth peut-elle aller plus souvent au cinéma ?
 - Parce qu'elle a une baby-sitter pour ses enfants.
 - Parce qu'elle gagne plus d'argent qu'avant.
 - Parce qu'elle a plus de temps libre.

5. Est-ce que Babeth dépense plus d'argent depuis qu'elle a une réduction du temps de travail ?
 - Oui, beaucoup plus qu'avant.
 - Oui, un peu plus, mais pas trop.
 - Non, elle n'a pas du tout augmenté ses dépenses.

6. Comment est-ce que Babeth profite des trois heures de transport par jour ?
 - Elle en profite pour lire.
 - Elle en profite pour dormir.
 - Elle en profite pour regarder ses dossiers de travail.

7. Quels effets la réduction du temps de travail a-t-elle eus sur la vie familiale de Babeth ?
 - Babeth peut aller chercher ses enfants à l'école.
 - Babeth peut s'occuper davantage de sa famille et des tâches ménagères.
 - La réduction du temps de travail n'a eu aucune incidence significative sur la vie familiale de Babeth.

8. Est-ce que Babeth oublie complètement son travail lorsqu'elle n'est pas au bureau ?
 - Non, elle laisse son numéro de portable à une collègue.
 - Oui, tout à fait.
 - Non, elle appelle tous les jours au bureau.